



Déclarations et Discours

Nº 85/10

PLAIDOYER EN FAVEUR DE LA PAIX MONDIALE À L'OCCASION DU QUARANTIÈME ANNIVERSAIRE DE L'ONU.

Allocution du Très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à la quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, New York, le 25 septembre 1985.

M. le Président, au nom du Canada, je vous présente mes félicitations pour votre élection à la présidence de cette session, qui constitue un jalon dans l'histoire de l'Assemblée générale. Cette élection a valeur de reconnaissance de votre longue carrière au service des principes de l'Organisation des Nations Unies, ainsi que de la vitalité des institutions démocratiques du gouvernement que vous représentez.

Je me joins aux orateurs qui m'ont précédé pour exprimer les condoléances du Canada à la suite des tremblements de terre dévastateurs survenus au Mexique. À l'occasion de cette tragédie, nous avons assisté, au-delà des frontières du Mexique, à une conjonction spontanée d'efforts dans le but de soutenir l'opération extraordinaire de sauvetage lancée par le gouvernement mexicain. Lorsque de telles catastrophes naturelles se produisent, le monde devient véritablement un grand village. Le peuple canadien offre ses prières et son assistance concrète. Nous n'avons pas hésité à souscrire à la résolution adoptée hier par consensus dans laquelle cette Assemblée a exprimé sa solidarité avec le peuple mexicain.

En ma qualité de Canadien, je m'en voudrais de ne pas signaler avec tristesse que le Canada et les Nations Unies ont perdu la semaine dernière un des plus grands soldats et hommes d'État canadiens, le général E.L.M. Burns. Le Canada s'enorgueillissait particulièrement de ce qu'il ait été le premier Commandant de la Force d'urgence des Nations Unies et un architecte pragmatique des opérations de maintien de la paix. Le général Burns était en outre, par la profondeur de sa réflexion, un des grands partisans du désarmement au Canada. Il a, par son dévouement, vraiment incarné les plus nobles idéaux de la Charte. Nous pleurons sa disparition et nous garderons un souvenir vivace de son engagement envers les buts et principes des Nations Unies, que nous considérons comme un exemple à suivre.

Il arrive qu'à l'âge de 40 ans, certaines personnes traversent ce qu'il est convenu d'appeler une crise de l'âge mûr. Ce n'est pas le cas des Nations Unies. Certes, le système mondial est aujourd'hui confronté à de multiples crises, mais l'Organisation des Nations Unies est loin d'être arrivée à l'âge mûr. En fait, d'un point de vue historique, l'ONU en est encore à l'enfance.

Cette perspective plus large nous permet de dresser un bilan plus équilibré et plus équitable de l'action de l'Organisation en cette importante année de son quarantième anniversaire. Les optimistes aimeraient qu'elle soit le reflet d'un monde qui a surmonté ses divisions. Les pessimistes la dénigrent parce qu'elle n'a pas réussi à préserver la paix. Les réalistes reconnaissent que l'Organisation poursuit la mise en œuvre de ses stratégies globales pour la sécurité du monde, en dépit des divisions entre les nations.

En 40 ans d'existence, l'ONU a fourni une contribution inestimable à la mise en place des bases d'un
